

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE & LA RSE

- PRINCIPES GÉNÉRAUX
- CONTRIBUTION DE L'UL

03 février 2025

Yves CARDELLINI | Délégué Egalité-Diversité-Inclusion

Laure-Elise BRIOIS | Déléguée Transition Ecologique

1. La RSE : définitions, principes et périmètre



2. La RSE à l'UL

- Structuration / gouvernance
- Stratégie



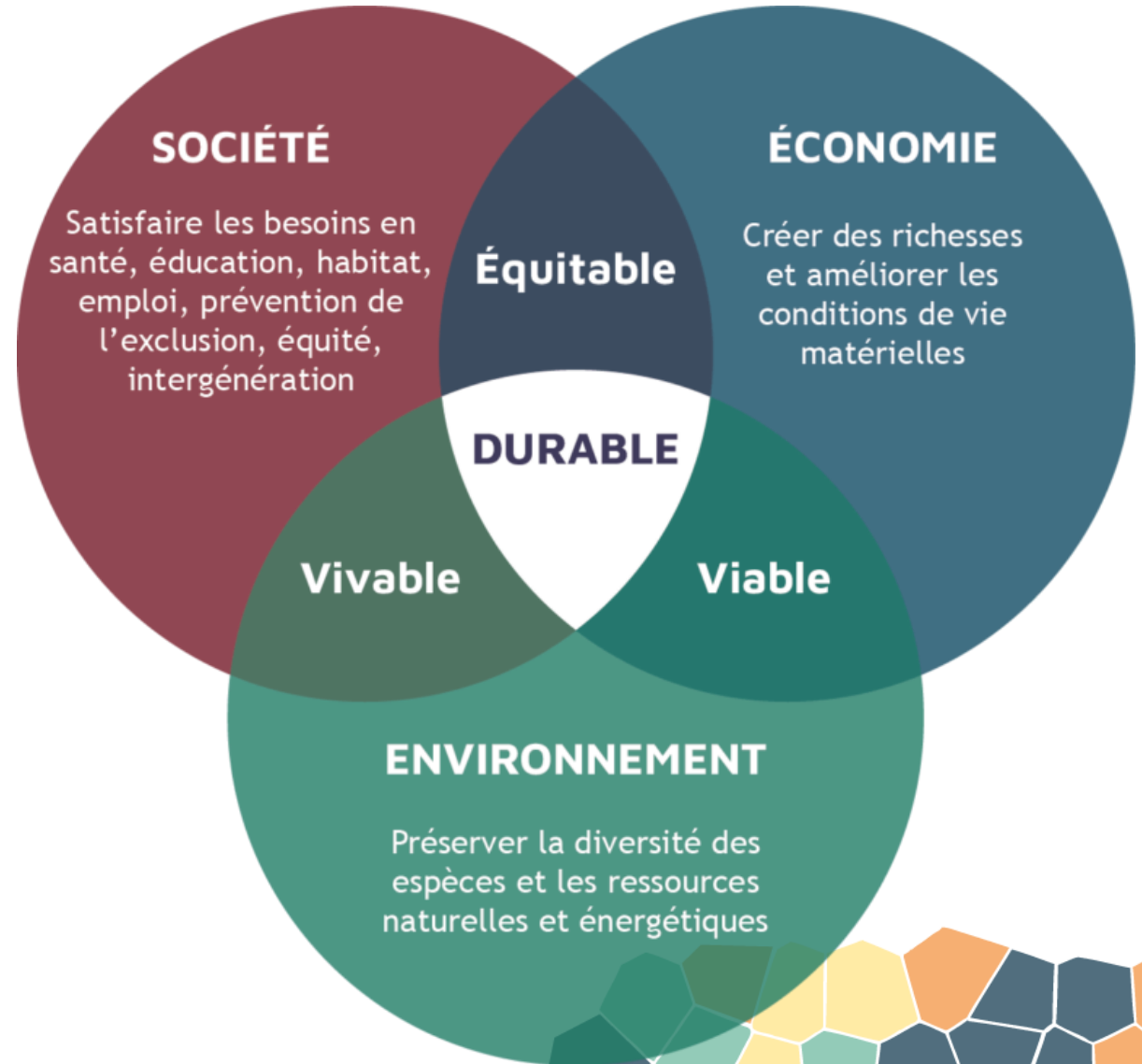
3. Travail en mode atelier





QU'EST-CE QUE LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »





QU'EST-CE QUE LA
RSE ?

➡ **RSE = contribution d'une entreprise au développement durable**

La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises, ou Responsabilité Sociétale des Entreprises) regroupe **l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable**, c'est-à-dire être économiquement viable, avoir un impact positif sur la société mais aussi mieux respecter l'environnement.

La RSE est devenue indispensable pour améliorer l'image des entreprises auprès des consommateurs, mais aussi afin de mieux gérer les ressources de l'entreprise et d'améliorer la productivité interne.

➡ L'un des principes-clés de la RSE est l'intégration des parties prenantes (internes et externes)



Les Objectifs du Développement Durable (ONU, 2015)



Interconnexion des enjeux :
Exemples : consommation et
production responsables,
bonne santé bien-être ...

Mais aussi des thématiques :
mobilités, biodiversité, etc.



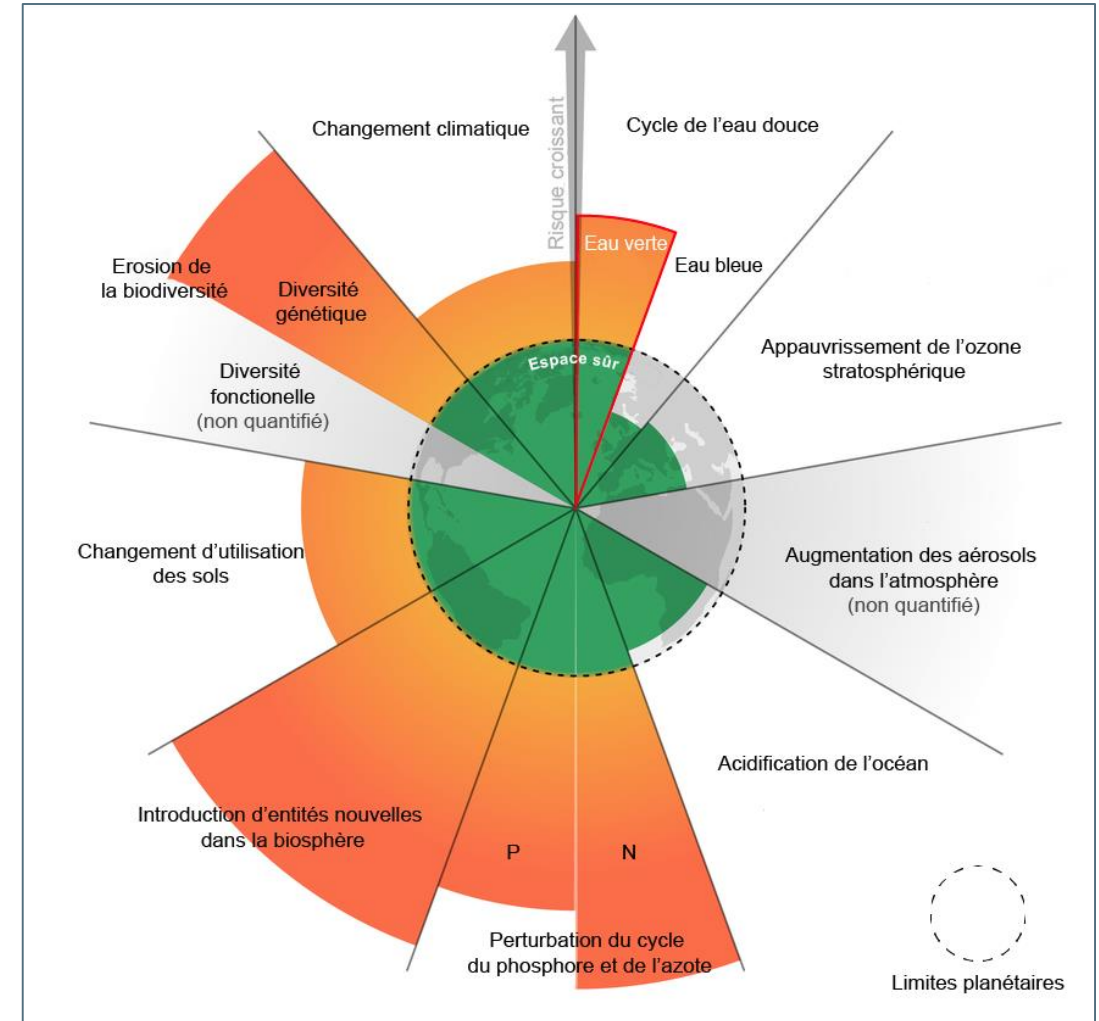
Les 9 limites planétaires

Le concept de limites planétaires, ou “Planetary Boundaries”, est défini en 2009 par les chercheurs du **Stockholm Resilience Centre** (Suède).

Il s’agit avant tout d’un cadre proposé par les scientifiques pour déterminer les limites acceptables par le système Terre, au-delà de sa capacité à se régénérer.

Franchir ces frontières écologiques revient à dépasser les **limites de la durabilité environnementale sur Terre** et par conséquent à rendre le système Terre bien instable et moins résilient.

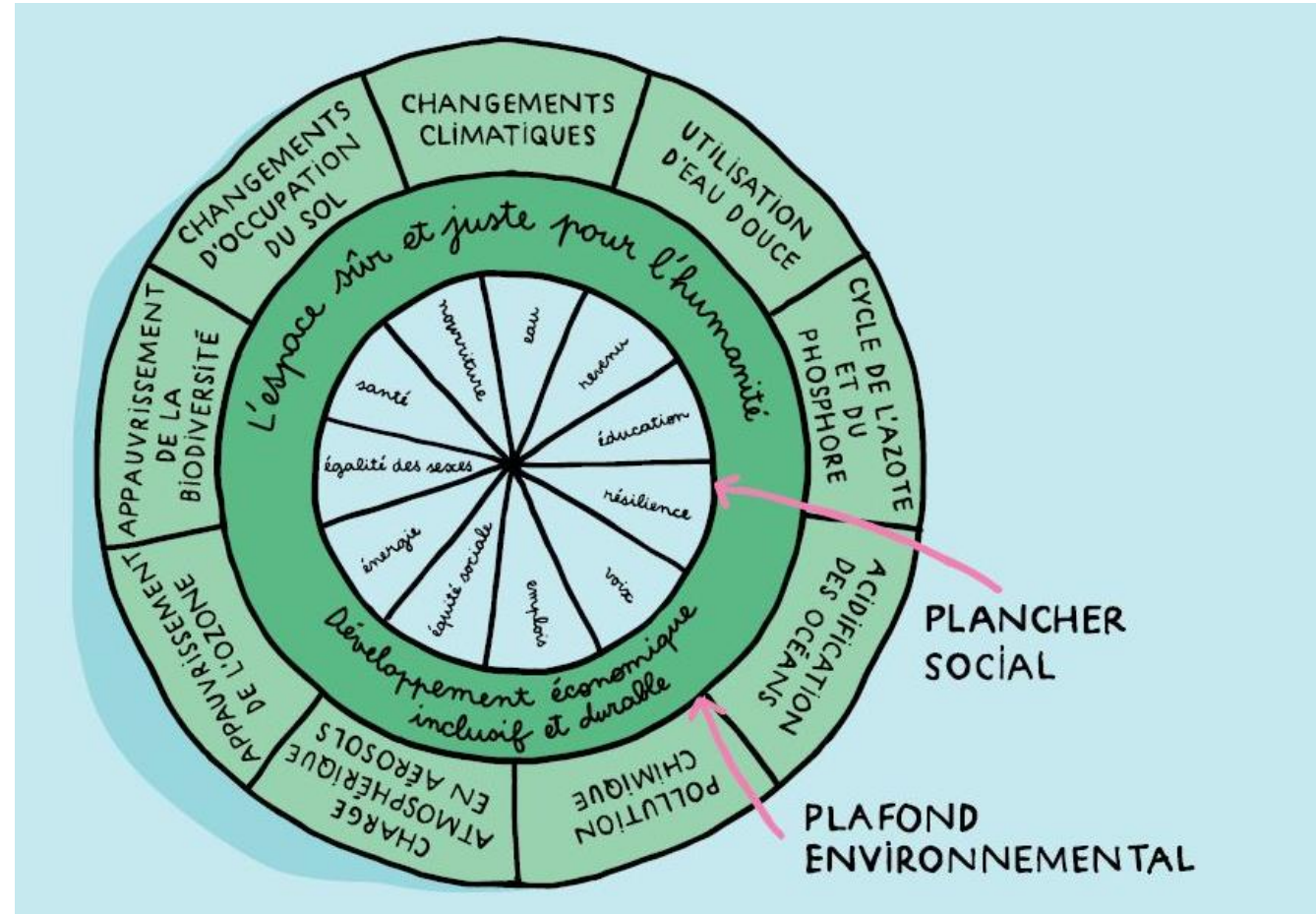
Fin 2021, seulement 4 limites planétaires n’avaient été franchies. En mai 2022, ce sont **6 limites planétaires** qui sont atteintes sur les 9 identifiées.



Source : “Planetary Boundaries”, 2009, **Stockholm Resilience Centre** (Suède). Traduit par Le Bon Pote.



La théorie du Donut (Kate Raworth, 2017)



La théorie du donut, de l'économiste anglaise Kate Raworth, représente les principes simples qui doivent guider la transformation de l'économie pour demain. Entre le plancher social (qui vise à répondre aux besoins en services essentiels...) et le plafond écologique (qui rappelle les limites planétaires ne pouvant être dépassées), le « beignet » est l'espace où les entreprises doivent apprendre à opérer, sans viser une croissance infinie qui est par définition impossible dans un monde fini.



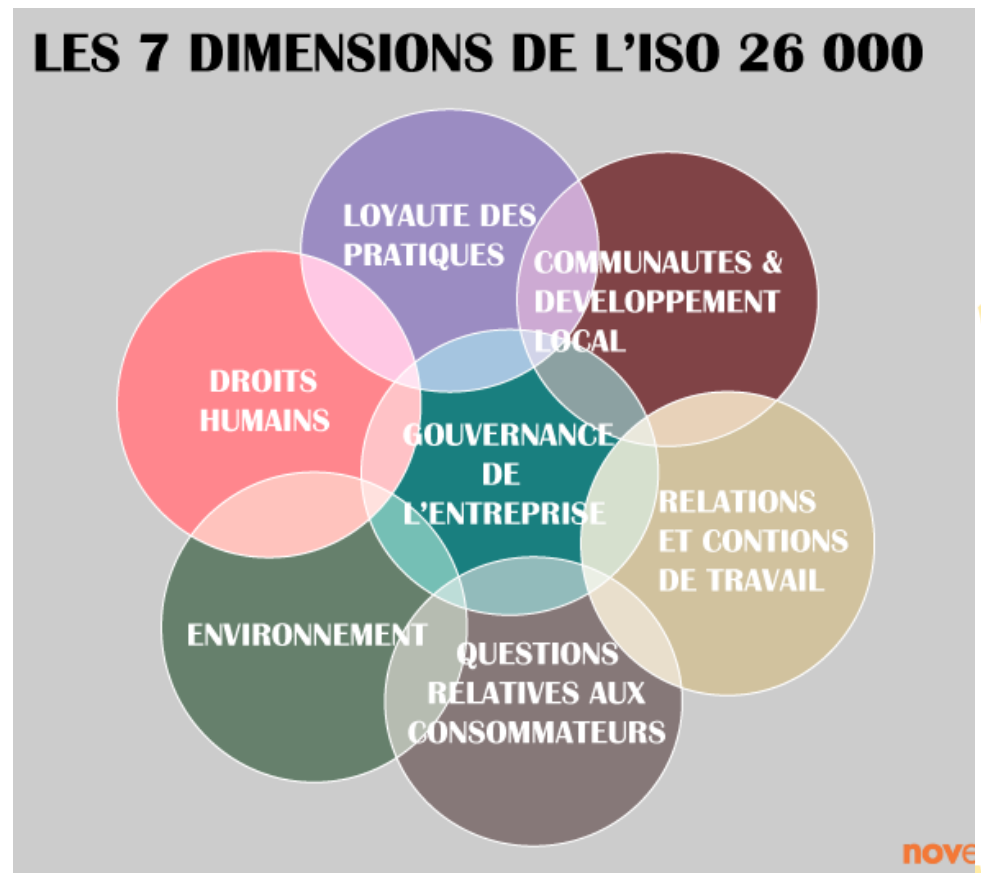
La norme ISO 26000 (2010)

L'*International Organization for Standardization* (ISO) = organisme qui rédige des normes (règles et des lignes directrices) pour différentes activités, déployées en France par l'AFNOR notamment.

L'ISO 26000 concerne le DD et la RSE. Elle respecte les grands textes fondateurs internationaux et donne un cadre international. Ainsi de nombreux labels RSE comme LUCIE reposent sur le référentiel de la norme ISO 26000.

Norme ISO 26000 → 7 questions pour évaluer la démarche RSE :

- ✓ La gouvernance de l'organisation
- ✓ Les Droits de l'Homme
- ✓ Les relations et conditions de travail
- ✓ L'environnement
- ✓ Les bonnes pratiques au travail
- ✓ Les questions relatives aux consommateurs et autres parties prenantes
- ✓ L'engagement sociétal





Autres types d'engagement : vers l'entreprise à mission

11



Mai 2019



Concrètement,

Une entreprise responsable ...



Mesure son
impact
environnemental



Utilise les
technologies les
plus **propres**



Garantit de
bonnes **conditions**
de **travail**



Favorise la
diversité



Produit des **services /**
produits verts



Favorise
l'emploi **local**



Est ouverte au
dialogue



Lutte **contre** la
corruption



Est **solide** et
pérenne

Et elle le fait savoir

- Rapport RSE
- Déclaration de performance extra-financière
- ...

Les établissements d'enseignement supérieur
sont tenus de mettre en place un plan vert
(art 55, loi du 3 août 2009)



***« Intégration de toutes les
préoccupations culturelles, sociales,
économiques & environnementales
dans les activités et les relations avec
le monde du travail, les collectivités et
autres composantes de la société. »***



PRIORITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT / EVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

- ➔ RSE au cœur du mandat et du projet d'établissement 2024-2028, construction initiale autour des deux « piliers » affichés EDI et TE et désormais QVT → objectif labellisation DD&RS
- ➔ Montée en puissance des thématiques / mobilisation de la puissance publique autour des enjeux / nouvelles obligations réglementaires pour tous les opérateurs de l'Etat → élaboration obligatoire d'un **schéma directeur DD&RSE** (intégrant la production d'un bilan carbone annuel) « *qui proposera une trajectoire transformante de leur fonctionnement* »





Plan d'action Egalité professionnelle F-H

4 axes :

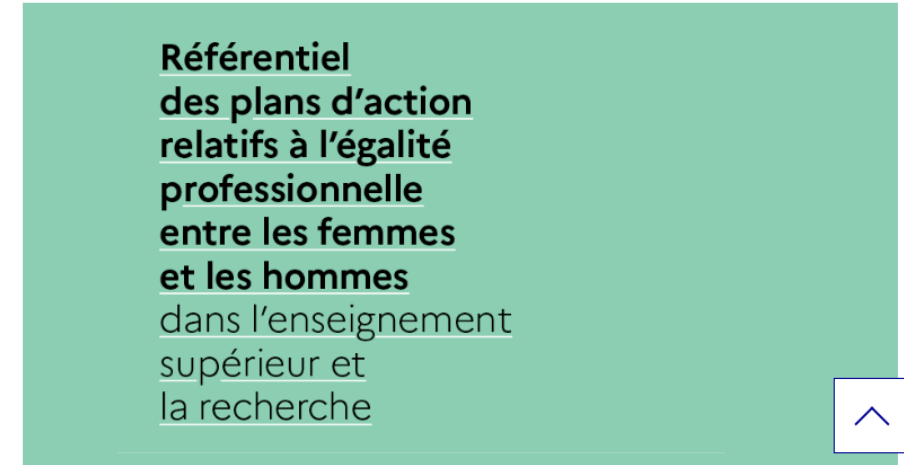
- les écarts de rémunération,
- l'égal accès aux corps et grades,
- l'articulation des temps de vie,
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations.

SCHEMA DIRECTEUR HANDICAP

Les 4 volets :

- Accompagnement des étudiants
- Politique RH
- Cohérence avec la formation et la recherche
- Accessibilité des services

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/23613>





- ➡ Politique EFH -> **plan d'action EFH**
- ➡ Politique handicap -> **schéma directeur handicap**
- ➡ Politique par thèmes (autre que EFH et handicap) : racisme, laïcité, LGBT+, etc.
- ➡ Engagement interne et partenariats
- ➡ Formation, enseignement et recherche





- ➔ Poursuivre la politique engagée autour de **l'égalité femmes/hommes**
- ➔ Amplifier la politique **handicap** (cf. schéma directeur dédié)
- ➔ Développer l'engagement de l'établissement dans les **autres domaines** relevant de l'EDI
- ➔ Confirmer **l'engagement interne** et développer les **partenariats extérieurs** :
 - Sous-axe 1 : Consolider et continuer à développer l'engagement interne
 - Sous-axe 2 : Développer la mise en place et l'animation de partenariats extérieurs
- ➔ Inscrire l'EDI dans les deux missions fondamentales de l'université que sont la **formation** et la **recherche** :
 - Sous-axe 1 : au niveau de la formation
 - Sous-axe 2 : au niveau de la recherche
- ➔ Ancrer l'EDI et la lutte contre les discriminations dans la sphère professionnelle



- ✓ **Inscription dans le cadre réglementaire et les orientations de l'Etat** (*Plan Climat biodiversité TE, Circulaire SPE, Plan de transformation écologique de l'Etat, plan de sobriété énergétique 2022...*) et dans la **politique de Responsabilité Sociétale & Environnementale de l'UL**
- ✓ Une stratégie construite en collaboration étroite avec le Comité TE, le Pôle Infrastructures et Moyens et d'autres Directions centrales depuis 2023, avec 2 documents-phares produits :
 - Le **schéma directeur TE** (15 pages) avec les grandes orientations politiques, et les 4 volets de la stratégie TE incluant les objectifs, les actions avec leurs indicateurs et acteurs
 - Le **plan d'actions TE**, document opérationnel de déploiement de la stratégie → liste de ~100 actions (avec jalons, pilotes, indicateurs)

→ **Un objectif macro : - 6% / an impact carbone**

Le bilan de gaz à effet de serre (BGES) UL

19

En **2023**, le **bilan de gaz à effet de serre (BGES)** de l'**UL** conduit à évaluer son impact carbone à **85 000 tonnes d'équivalent CO₂ environ**. Il se décompose en 2 grands volets à peu près équivalents :

≈50% → **L'impact carbone des déplacements domicile – campus : de l'ordre de 41 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an à l'échelle de l'établissement (personnels et étudiant·es).**

≈50% → **L'impact carbone du fonctionnement de l'Université de Lorraine : environ 44 000 tonnes d'équivalent CO₂, générées par toute dépense financière (commande, déplacement professionnel, travaux immobiliers, achat de matériel informatique, commande de plateaux-repas, etc.).**

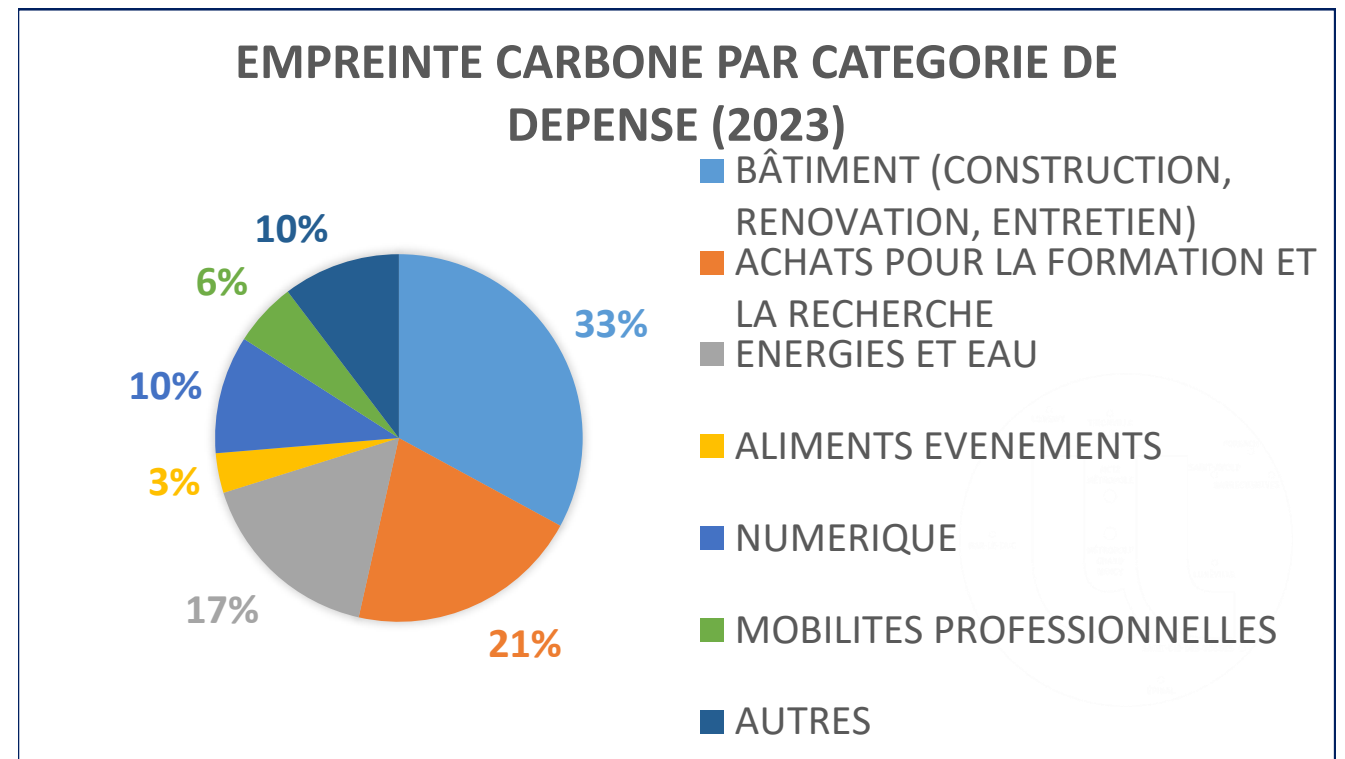


Schéma Directeur Transition Ecologique 2024-2028

- Bilan carbone de l'établissement
- Grandes ambitions et orientations politiques
- Objectifs et exemples d'actions autour de 4 axes stratégiques :

- 1. Former et contribuer à la transition écologique**
- 2. Consommer de manière responsable**
- 3. Mieux utiliser les espaces et les rendre plus durables**
- 4. Réduire l'impact environnemental des déplacements**

Avec mention des :

- Objectifs macro par axe,
- Acteurs concernés,
- Échéances envisagées,

NB : ces éléments sont précisés dans le plan d'actions TE



1. Former et contribuer à la transition écologique

- Sensibiliser et impliquer
- Former les apprenant.es
- Former les personnels
- Contribuer à la TE à travers les recherches et innovations

2. Consommer de manière responsable

- Acheter de manière plus responsable
- Tendre vers la sobriété numérique
- Promouvoir une alimentation durable
- Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets

3. Mieux utiliser les espaces et les rendre plus durables

- Investir dans la rénovation thermique et dans la production d'énergie peu carbonée
- Consommer moins d'énergie
- Consommer moins d'eau
- Repenser les espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité

4. Réduire l'impact environnemental des déplacements

- Faciliter la mobilité durable entre domicile & campus
- Rendre les déplacements professionnels plus responsables



- **Achats Responsables** : réduire nos achats, viser l'optimisation environnementale, favoriser la seconde main et le circuit court
- **Numérique Responsable** : un schéma directeur NR pour plus de sobriété et plus d'inclusion
- **Mobilités** : réduire l'impact écologique de nos déplacements professionnels (en premier lieu : autosolisme et avion)
- **Alimentation** : promouvoir une alimentation saine et responsable, en interne et aux côtés des partenaires externes
- **Déchets** : réduire la production de déchets, mieux trier et revaloriser
- **Energies et eau** : favoriser la sobriété énergétique, via des travaux et équipements et via de la sensibilisation
- **Biodiversité** : préserver, favoriser, redévelopper la biodiversité sur nos sites et campus
- **Formation pour tous** : apprenants / personnels
- **Recherche & Innovation**
- **Organisation & Gouvernance**

Un outil majeur du SD TE : l'AMI Ecocampus

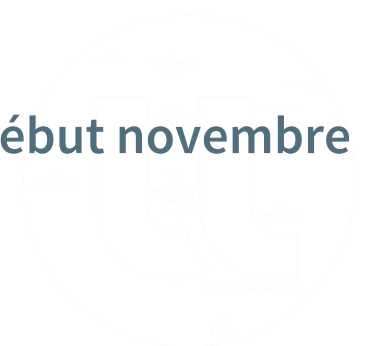
23

- ➔ Répondre aux ambitions du schéma directeur TE dont l'objectif phare de réduction de l'impact carbone de 6 % chaque année
- ➔ En mobilisant et accompagnant tous les campus volontaires dans leur dynamique de Transition Ecologique (TE), et en transformant quelques campus en « écocampus démonstrateurs », vitrines de l'UL, à horizon fin 2026.

En lien avec le COMP Etat / volet TEDS

Rappel des objectifs à fin 2026 :

- *2 écocampus démonstrateurs et d'autres campus accompagnés*
 - *Une communauté sensibilisée et formée aux enjeux TE*
-
- ➔ AMI diffusé à tous les directeurs et directrices de composantes et laboratoires début novembre 2024
 - ➔ Échéance pour y répondre : 14 mars 2025





Hélène BOULANGER
Présidente

La RSE, l'une des priorités du mandat d'Hélène Boulanger (mandat 2022-2027)

- 2 Vice-Présidents nommés (TE et EDI)
- Structuration d'une Délégation RSE (janvier 2023) avec 3 piliers : EDI / TE / QVC
- Préexistence de la mission EDI (2015), originalité



Guillaumin MAUVIEL
Vice-président
transition écologique



Pascal TISSERANT
Vice-président
égalité-diversité-inclusion

+ VPE





Guillaïn MAUVIEL
Vice-président
transition écologique



Hélène BOULANGER
Présidente



Pascal TISSERANT
Vice-président
Égalité-diversité-inclusion



Florence DAMOUR
Déléguée Générale RSE
Conseillère de la Présidente

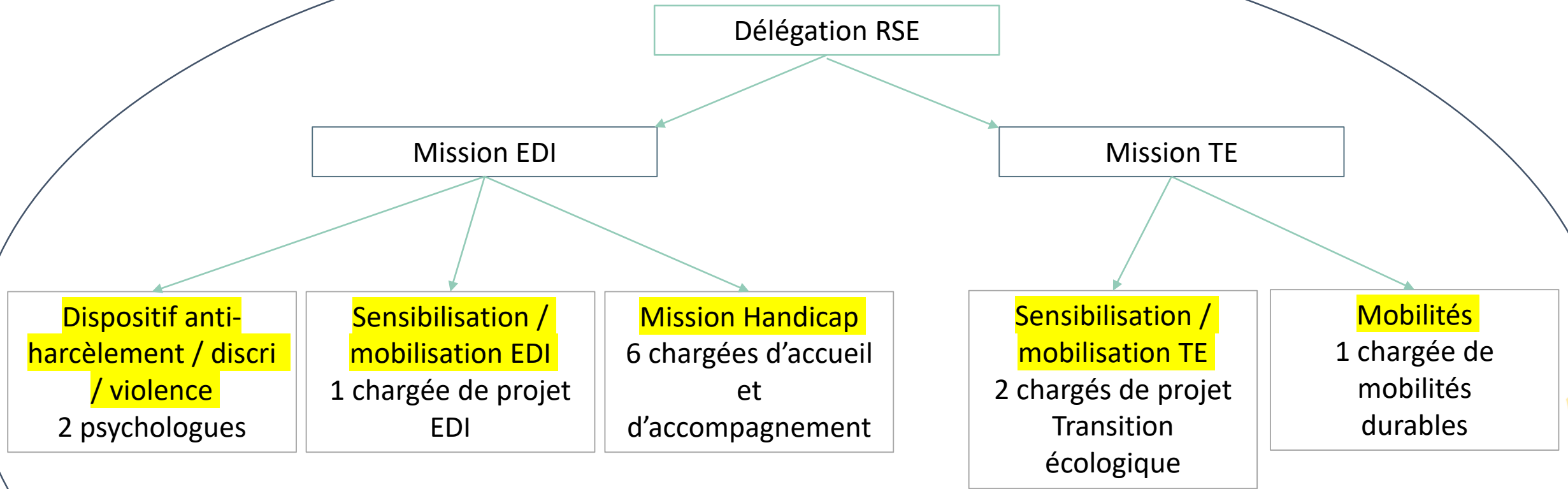


Laure-Elise BRIOIS
Déléguée TE

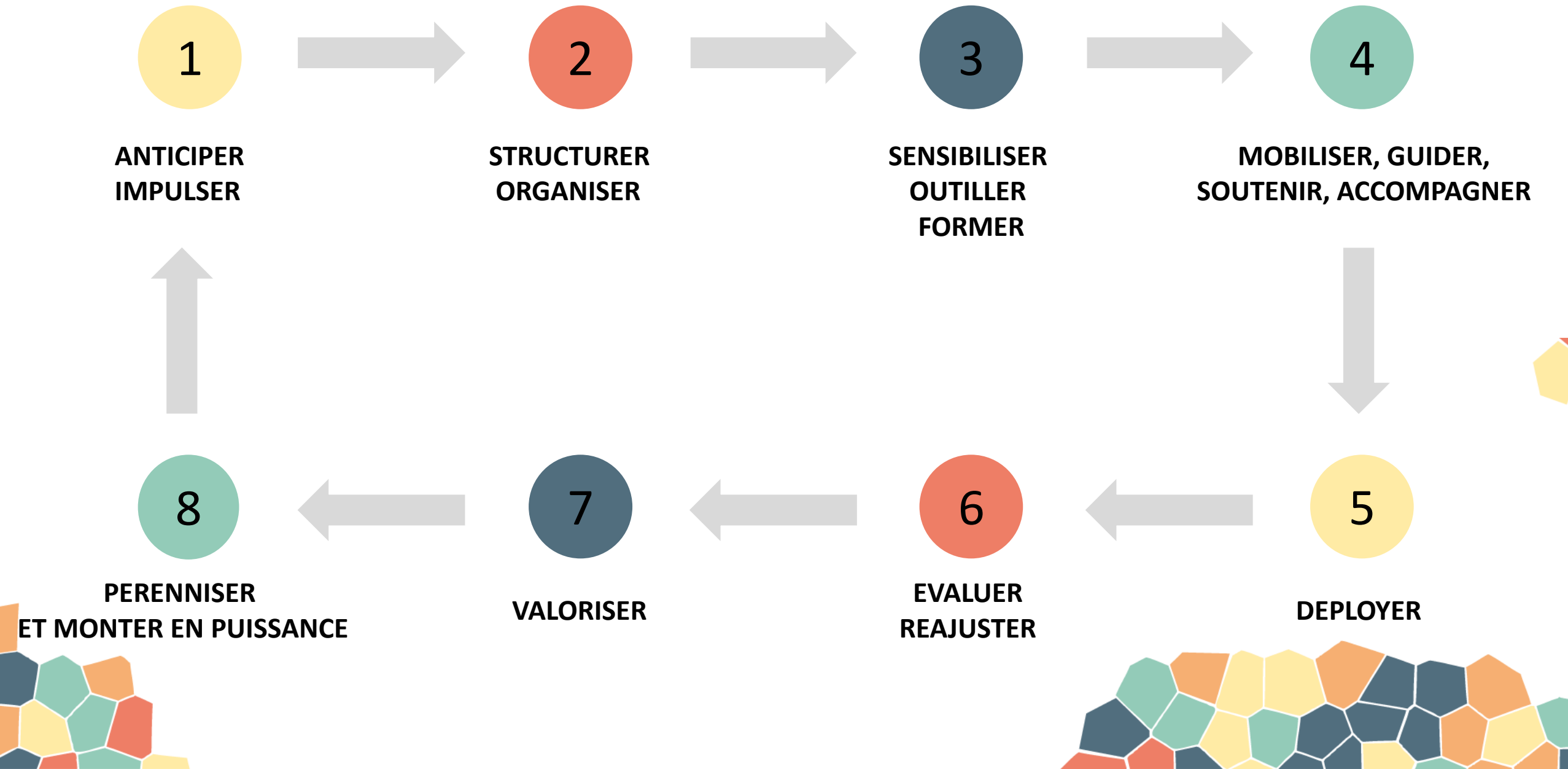


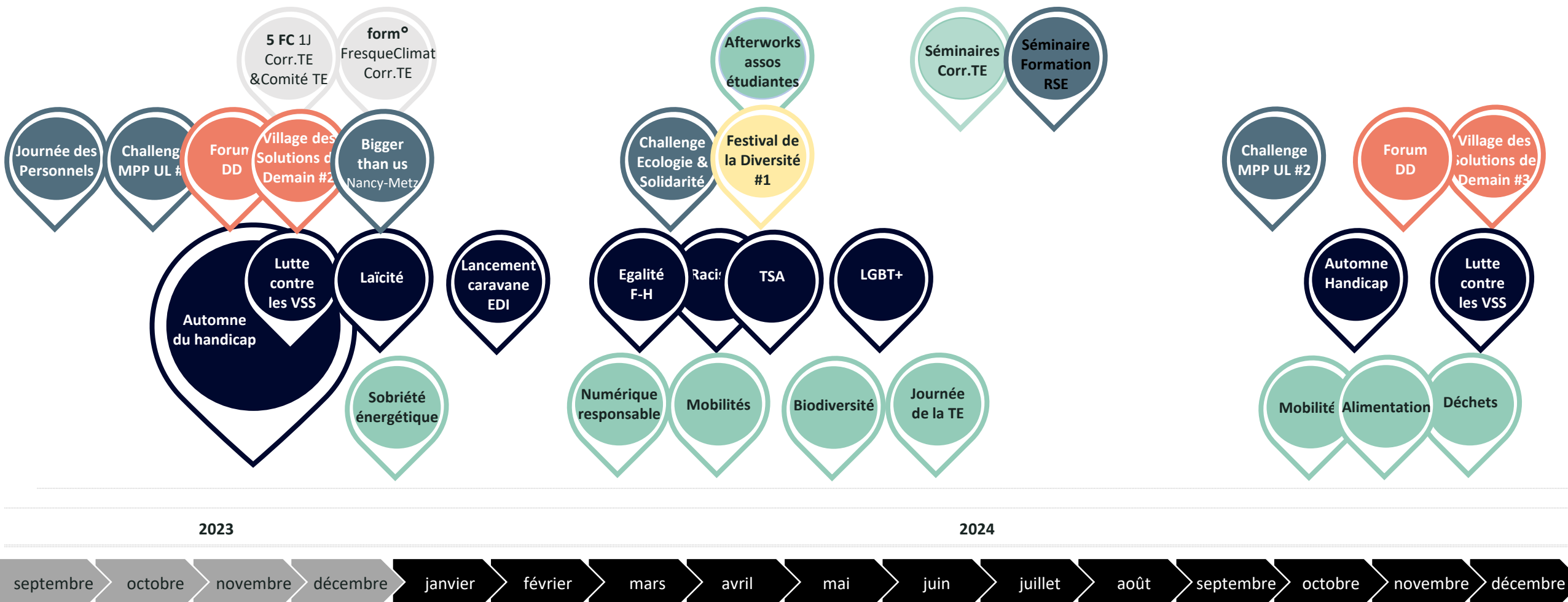
Yves CARDELLINI
Délégué EDI

L'EQUIPE RSE AU COMPLET



La démarche RSE à l'UL et ses spécificités





Légende :

- Thématiques RSE
- Événements RSE
- Thématiques EDI
- Événements EDI
- Thématiques TE
- Formations TE



RSE :

- ✓ Challenge Ecologie & Solidarité (ENSEM / UFR SCiFa)
- ✓ Challenge Ma Petite Planète

EDI :

- ✓ Théâtre forum pour parler des discriminations sur les campus
- ✓ Caravane EDI à venir sur les campus pour présenter les actions EDI, les cellules, les dispositifs et échanger avec les étudiants et les personnels
- ✓ Ateliers Fresque de la diversité
- + Dispositif harcèlement disponible toute l'année
- + permanences assos engagées dans les MDE

TE :

- ✓ Ateliers Fresque du climat, ateliers 2T, etc.
- ✓ Collaborations avec réseaux nationaux étudiants et/ou engagés : RESES, Apaches, etc.
- ✓ Afterworks TE associations étudiantes et étudiant.e.s engagé.e.s



Formation

- ✓ Socle de **formation obligatoire** autour des enjeux TE, 30H pour tou.te.s les étudiant.e.s de 1^{er} cycle à partir de la rentrée 2025
→ **Volonté UL d'englober les enjeux RSE (SENSE)**
- ✓ **Espace formation EDI** sur ARCHE ouvert à tou.te.s (badge)
- ✓ Formation et inclusion → logements dédiés TSA Place Carnot (//MGEL, Batigère)



6^e CNE
Consultation Nationale Étudiante

RESES
en partenariat avec
quantité critique

Écologies, solidarités : L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR face aux attentes étudiantes

NE MÂCHE PAS TES MOTS

La Consultation Nationale Étudiante dresse un état des lieux des perceptions, des besoins et attentes des étudiant·es sur la transition écologique de l'enseignement supérieur.

C'est la plus vaste enquête menée en population étudiante en France sur le sujet.

Formation & insertion **Vie étudiante** **Engagement étudiant**

Ces résultats sont issus d'une enquête diffusée entre le 23 janvier et le 19 mars 2023 auprès de 14 139 étudiant·es inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Des jeunes AMBITIEUSES ÉCOLOGIQUEMENT...

70% des étudiant·es soutiennent la cause écologiste
16% se déclarent militant·es

L'écologie :
C'est la thématique sociétale la plus importante pour 62% des étudiant·es

mais qui sont HÉTÉROGÈNES ET FRAGMENTÉES

Trois profils-types étudiants ressortent de la CNE :

- Les éco-actif·ves, sensibilisé·es, mobilisé·es et prêt·es à agir
- Les non-agissant·es, concerné·es mais inactif·ves
- Les anti-écologistes, indifférent·es voire opposé·es à la cause écologique

et qui malgré UN FORT SYSTÈME DE CONTRAINTES...

La contrainte économique :
Pour 56% des étudiant·es, la contrainte budgétaire est le principal frein au changement de leurs habitudes de consommation

La contrainte de temps :
Le manque de temps est le principal frein à l'engagement pour plus de la moitié des étudiant·es (52%)

politisent de manière systémique LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les étudiant·es s'identifient principalement comme écologistes (57%), féministes (56%) puis antiracistes (43%)

Les acteurs clés pour piloter la transition écologique pour les étudiant·es :
80% l'État | **55%** les entreprises | **47%** les institutions internationales

Les enjeux écologiques les plus préoccupants pour les étudiant·es :
53% le réchauffement climatique | **42%** la destruction des écosystèmes | **42%** la perte de biodiversité ou l'extinction des espèces

...Ce qui révèle une politisation et compréhension plus fine des enjeux climatiques



Outil L'étoile du changement

Sous-groupes :
entre 4 et 8 étudiants

Thématiques :

1. Numérique
2. Mobilités
3. Alimentation
4. Biodiversité